

TRANSMISSION CHIFFRE

2000 Z 989/54

OPERATION TURQUOISE

(56)

TELECOPIE

Col VAGANAY
CCR
SDR
T2

ORIGINE: B2 OPERATION TURQUOISE

NUMERO FAX: _____
NUMERO TPI: _____

(C)

DESTINATAIRE: DR7/SDR - SITU POUR COL MARIN ET COL VAGANAY

NUMERO DE FAX DU DESTINATAIRE: INTERESSE OFF. PERMANENCE DR7
33/1 42 19 43 67

N° _____
DATE: _____

OBJET:

SYNTHESE QUOTIDIENNE
Du 23 / 06 / 94

REFERENCES: _____

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

CLASSIFICATION: _____

N° 000514 du 20 FEV 2009

OBSERVATIONS:

NOMBRE DE PAGES: (y compris la page de garde): 17

SIGNATURE: COL LEBUEN
Chef du Hq
de l'Opé. TURQUOISE

LCL (TA) LEBEL chef B2
1.1.1.1

NOTE QUOTIDIENNE DE SITUATION (OPÉ. TURQUOISE) DU 23/6/94

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000514 du 20 FEV 2009

I - DONNÉES GÉNÉRALES

Au plan général, la situation de la journée du jeudi 23/6/94 a été marquée sur le théâtre par :

1) la volonté (confirmée & recoupée) des gouvernements rwandais de prouver que les français sont ici à leurs côtés.

2) L'accroissement des actions militaires du FPR depuis l'annonce de notre arrivée sur le théâtre marque une nouvelle fois, pour détermination d'aboutir, quitte à nous "déclarer la guerre". Sans atteindre ces extrémités, dans le contexte actuel, la collaboration avec eux peut s'opérer d'une façon bien plus aisée.

3) La réaction régionale de notre action pourrait entraîner, en fonction de la façon dont elle sera perçue :

- des manifestations de l'opposition à YOBUTU que nous soutiendrons indirectement par notre présence.
- des exactions contre les Tutsi des camps de la région.
- des actions ponctuelles à notre encontre.

La perception de notre première action sera déterminante pour la suite des opérations.

En ce qui concerne cet engagement plusieurs aspects nous ont été signalés :

- malgré les exactions commises (des deux côtés) et renouvelées depuis plus de 3 ans au N/W (région de RUHENGERI)

il n'est, paradoxalement, pas certain que les minorités, dont nous assurons la sûreté, souhaitent être évacuées. Chacun doit pouvoir se déterminer librement.

Classifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000514 du 20 FEV 2009

- Le soutien humanitaire est assuré par le CICR, seule ONG présente sur le territoire (à 5 km à KIGALI près). Ils souhaitent pouvoir garder leur autonomie par rapport à notre action. En conséquence, ils proposent :

H₁. Leur sûreté ne nécessite pas notre action et ils agissent de manière autonome.

H₂. La sûreté n'est plus garantie, Nous nous engageons, et ils demandent que nous prenions, comme en Bosnie, la distribution des vivres.

- Le CICR, après une semaine "blanche" due au retrait suite aux événements, a repris ses activités (malgré les tensions dénotées).

- Au Sud une mission de reconnaissance de CIANGUBU à KIBUYÉ où l'on trouve ce soir, avant de continuer vers le Sud jusqu'à GIKONGORO et de rentrer à CIANGUBU.

- Au Nord / W: mise en place du soutien humanitaire dans le zone de RUHENGIRI où se trouvent environ 250.000 déplacés.

- Autre indice encourageant au Nord : la reprise de la classe après une interruption de plus d'un mois.

NOTA : Pour garantir l'impartialité de notre action, il nous faudrait engager des interprètes locaux connaissant le KINYIY-RWAND.

II RENSEIGNEMENTS MILITAIRESRenseignement sur les axes: (carte)

Les FAR, les milices, et les Hutus peuvent se rendre de KIGALI à GISENYI en passant par RUHENGARI (voir carte n°1). Il faut compter 500 de route, et pistes carrossables pour tous types de véhicules. Les délais sont dus à la présence de nombreux barrages tenus par la milice. Pour ce route de RUHENGARI à BUTARE d'on contourne GITARAMA par l'ouest. Les entrées ouest sont incertaines. La route de CYANGURU à BUTARE serait sûre jusqu'à TARE (10KM N.W).

Le FPR est ravitaillé à partir de GATUNA. L'axe GATUNA - KIGALI est emprunté de jour comme de nuit par des camions.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

Renseignement sur le front: (cartes)

N° 000514 du 20 FEV 2009

- A RUHENGARI, le FPR maintient toujours sa pression au nord
- A RUCINDO, des combats se déroulent autour de la ville
- A KIGALI, le mont KIGALI, la primature (GP), le camp de la gendarmerie, le village de URUGVIRO sont sous contrôle FAR. Le FPR mène des actions de harcèlement en direction du collige St André et contrôle les axes en direction de l'aéroport.
- A BUTARE, le FPR se trouve à 15KM N.E de la ville. Il dispose de Moutiers. L'axe rejoignant le BUR est contrôlé par des Miliciens qui ont installé 24

ingénieur sur les Forces,

- Des éléments FPR seraient infiltrés en sections contrôlés par les FAR, opérant par groupes de 5 ou 6. Les FPR disposent de RPG7, de mortiers de 60 mm de canon sans recul, aucun missile Sol-air n'a été aperçu.

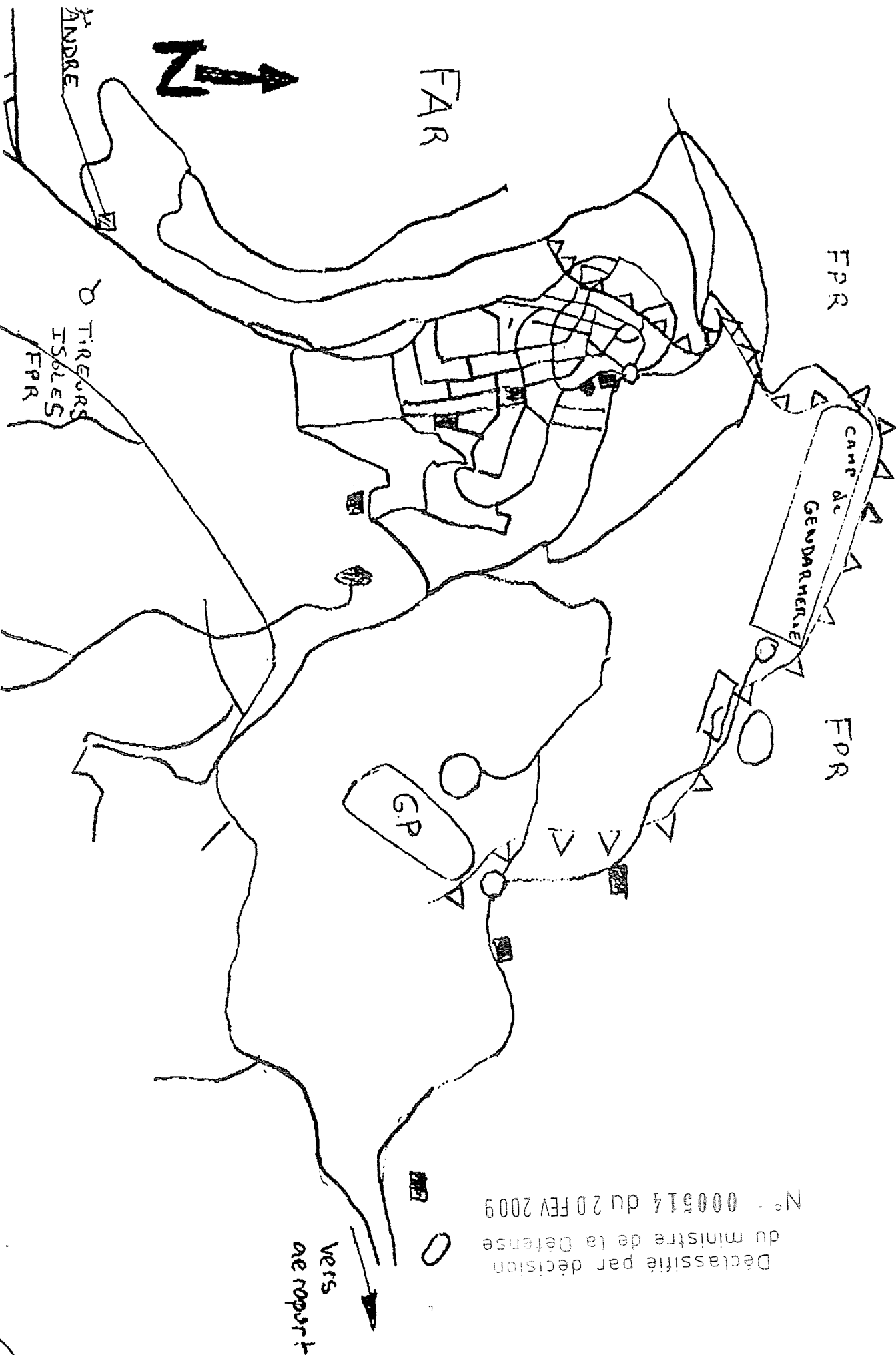
- Les FAR et les milices travaillent en étroite collaboration. Les miliciens Hutus sont âgés de 20 ans, ils ne disposent que de quelques fusils. S'adonnant à l'alcool, les miliciens sont souvent incontrôlés. Les FAR disposaient encore de 3 hélicoptères de type gazelle. Un hélicoptère avait été utilisé dans des manœuvres au nord-est de Butare.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° - 000514 du 20 FEV 2009

KIGALI

SITUATION LE



Classifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000514 du 20 FEV 2009

TRANSMISSION CHIFFREE

EXP 1 CCOA GOMA

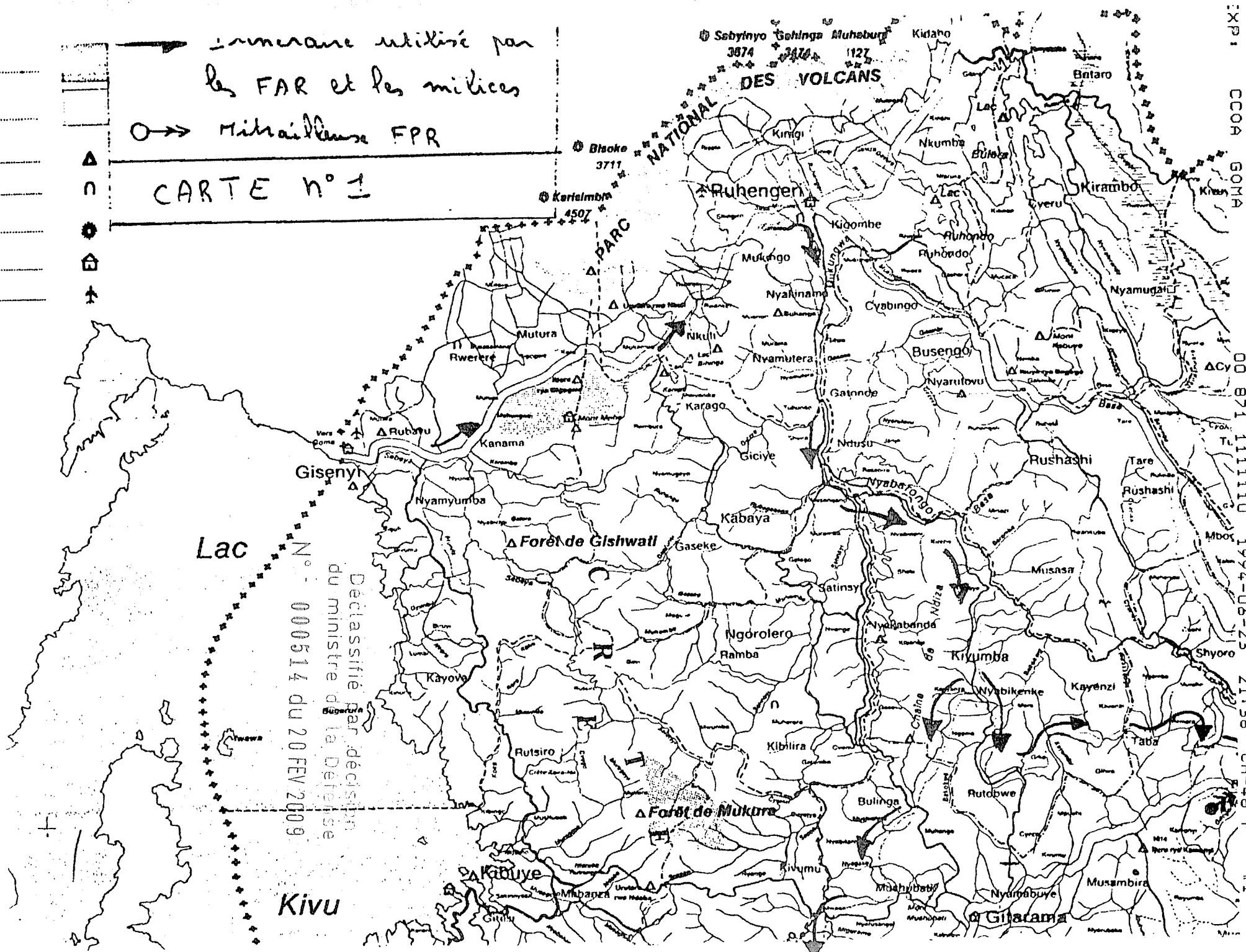
00 871 1111110 1994-06-23 21136 CH-48 S #1

D8956

Itinéraire utilisé par
les FAR et les milices

O → Mitrailleurse FPR

CARTE N° 1



08452

TRANSMISSION CHIFFREE

EXP: CCOA GOMA 1111110 1994-06-23 21:42 CH-48 F #1

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

DECLASSÉ PAR DÉC 00 871

CARTE N° 1

Suite

BURUNDI

III - RENSEIGNEMENTS SUR LA SITUATION HUMANITAIRE

Au plan humanitaire, la communauté Tutsie réfugiée à Goma au Zaïre (8000 dans un camp situé à 10 Km à l'ouest de la ville et environ 10000 répartis dans Goma) reste calme même si des gestes d'hostilité sont aperçus ici et là. Une manifestation contre la prise française au Zaïre devait avoir lieu dans la matinée du 24. Elle regroupait des membres de l'opposition au président Mobutu et des réfugiés Tutsis hostiles à l'action de la France.

N° 000514 du 20 FEV 2009

Dans la capitale rwandaise plusieurs centaines de cadavres auraient été sortis de l'église Sainte famille depuis le 17 juin qui serait impitoyablement abandonnée. La résidence de l'ambassadeur de France abandonnée depuis le 14 avril, placée sous la garde des FAR et de la gendarmerie devait pouvoir être réoccupée facilement. des 900 réfugiés tutsis dans l'hôpital de Kigali souhaiteraient par ailleurs rejoindre la partie de la ville contrôlée par le FPR. Le poste du Rwanda on peut voir le

Tutsis dans l'hôpital et
rejoindre la partie de la ville contrôlée par le FPR.
Dans le reste du Rwanda on peut voir
retour progressif des réfugiés Tutsis rwandais en territoire
Burundais vers le Rwanda dans les zones sans contrôle FPR.
Il est signalé que de nombreux réfugiés dans les zones
contrôlées par les FAR pourraient ne pas vouloir quitter leurs
camps et qu'il faudrait en tout état de cause ne pas
faire de déplacements forcés.
Les 8000 réfugiés dans la région de Cyangugu (Tutsis et
Hutus) sont gardés par les FAR et ravitaillés
par la UNHCR. Dans la région de
Kibuye (Hutus) sont gardés par les FAR et ravitaillés
par la UNHCR.

liste des religieux
menacés au Rwanda

- * Kibuye : - 6 sœurs belges parmi les 32 religieuses
barricadées
- * Butare : - 4 sœurs à Ruyenzi
- 13 sœurs à KIRUFURA (12 km N. Butare)
- * Ruhengeri : - 10 sœurs réparties dans la paroisse de
Nyakinama
- 13 sœurs dans le carmel de RUTONDO
de la paroisse de RWANZA qui ne souhaitaient
pas partir.
- 7 sœurs dans la localité de RWANZA
qui ne souhaitaient pas partir.
- * Kigali : - 10 sœurs dans le carmel de Nyamirambo
- * Gahini : - 3 religieuses à l'hôpital de Gahini elle
de Kibungo.
- * Gisenyi : - 1 sœur

conditions à la
localisation des déplacés au
Rwanda

- * Butaro : il y a 232 soins à save (institution des
Solidés)
- 150 enfants au centre de formation ont été
évacués mais d'autres les ont probablement
remplacés.
 - dans l'évêché : 8 prêtres (dont l'évêque) et des
religieuses sont regroupés
 - dans la cour de la préfecture sont regroupés 200 personnes
 - aux alentours : il y a plus de 40000 réfugiés burundais
- * Provinces de Gikongoro : 100.000 déplacés dispersés dans
13 communes, il y a 1 famille à Gikongoro.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000514 du 20 FEV 2009

corrections à la
liste de la localisation
des réfugiés à Kigali.

- 1) Supprimer le numéro 13 "Sœurs Bernardines" qui
sont en réalité au Collège de Notre Dame de Citeaux
(numéro 4) situé près de l'hôpital de Kigali
- 2) le centre Saint Paul ^(n°3) est une annexe de l'église Sainte
famille (n°1):
- 3) le père Blanchard du Collège Saint André (n°5)
est rentré en France depuis ^{plus de} ~~plus~~ semaines

Declassifié par décision
du ministre de la Défense
N° : 000514 du 20 FEV 2009

il y avait de nombreux Tutsis dans l'hôpital de
Kigali (n°6)

- 4) il y a 4 sœurs à la Société de Marie
avouée Kadhafe (1 sœur indienne - 3 sœurs Tutsis).

D8746

TRANSMISSION CHIFFRÉE

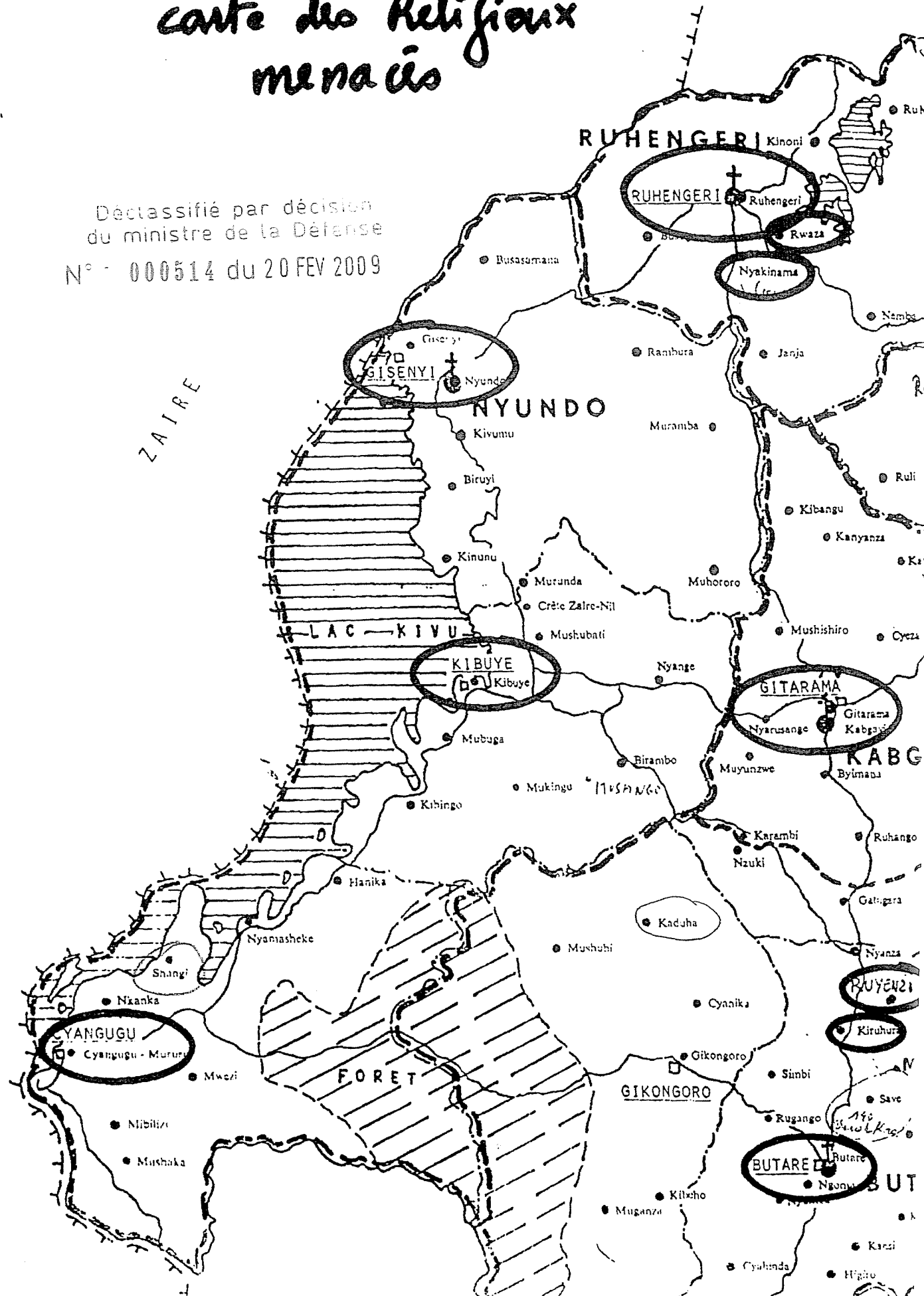
EXPI CCOA GOMA

00 871 1111110 1994-06-23 22:01 CH-48 F #1

AU RWANDA

carte des Religieux menacés

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° - 000514 du 20 FEV 2009

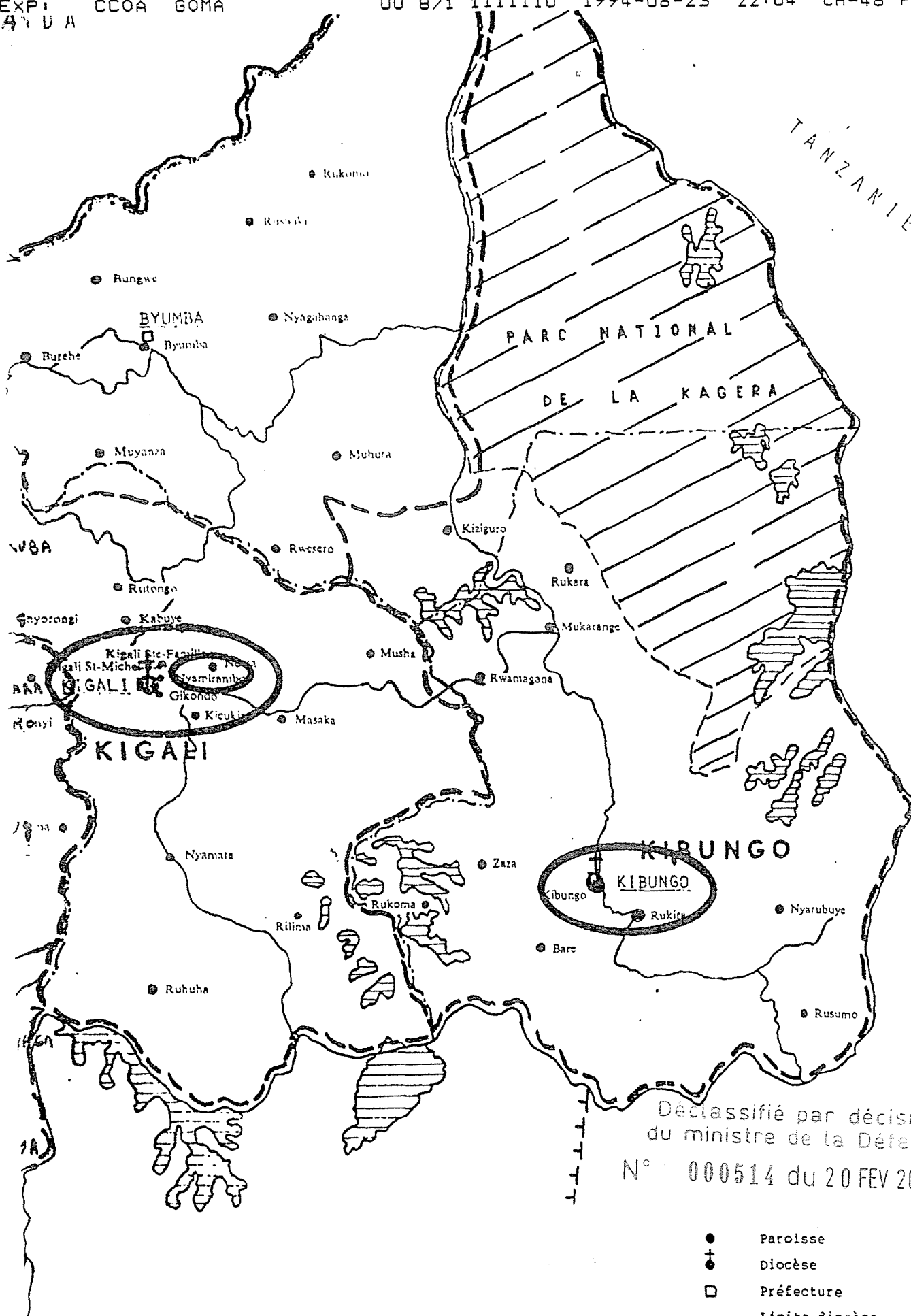


D8765

TRANSMISSION CHIFFRÉE

EXPI CCOA GOMA
4711 A

00 871 1111110 1994-06-23 22:04 CH-48 F #1



BURUNDI

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000514 du 20 FEV 2009

ANNEXE: POUR BESOIN EN RENS.

16

Le J 23/6/94 - 08^h00. Entretien avec M^r Jean RWABAHIZI

- Initialement chauffeur de l'Ambassadeur de France à KIGALI.
 - Le 6/4/94 a été institué Responsable du "garage" des véhicules de l'Ambassade, par un fax de Jean Ufite CIKARO (1.47 53 482) ou RUFIT à KIGALI (NGFAX 250 72 863)
 - Depuis se présente comme "Responsable du Patrimoine Français sur le sol Rwandais - BR 53 KIGALI" et a organisé le gardiennage de l'Ambassade et de la résidence.
- 2) - Vu le 28/6 dans les bureaux de M^r J. Claude URBAIN, Consul honoraire de France à GOMA.
- Nous a proposé ses services pour assurer le travail de préparation de notre mission à KIGALI.
- Les Rendes, vers le 23/6 08^h00.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° - 000514 du 20 FEV 2009

3) - Le J 23/6. 08^h00

Nous a rejoint avec M^r Thomas KARAMBA-BARUC qui s'est présenté comme journaliste à "l'Echo des Collines". IL appartient aussi au MRND et s'est avéré être très proche du Gouvernement déposé à GISSINDI puisqu'il nous a proposé de nous faire rencontrer le Directeur du Cabinet de la Présidence, M^r Daniel MBANGOMU et le Col "Aristote" (prénom inconnu) cet probable des OPS des FAR. Il nous a garanti de la qualité de l'écueil qui nous serait fait.

Nous avons décliné l'invitation. Se sont alors déclarés prêts à venir à l'Hôtel KARIBU à GOMA, cet après-midi. Invitation remise (lien beaucoup trop indirect pour un premier contact) et contact téléphonique vers le V26 1/ en

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000514 du 20 FEV 2009

③ Le 23/6 à 11h00

Un contact a été établi à l'hôtel KARIBU par
M^r André SINGAYÉ accompagné de 3 autres personnes
venues pour rencontrer des militaires français.

Un dispositif d'accueil aurait été mis en place pour
nous accueillir à la frontière.

Il prendrait ses ordres du Ministre de la Défense
des frs évadés en exil.

④ Demande de renseignements sur ces 3 personnes
(DRM, DESI).